

Voit. de tour.

STANDARD

Vanguard Estate Car

N° 470

Moyens de reconnaissance du type Désignation "ISC" après le No. de châssis *)
 N° de châssis frappé A droite, sous le capot, sur l'avant, sur la plaquette du constructeur
 N° de moteur frappé A gauche, sur le bloc cylindres, derrière la bobine.
 Constructeur du châssis The Standard Motor Company, COVENTRY (Angleterre)
 Constructeur du moteur The Standard Motor Company, COVENTRY (Angleterre)

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR

Marque et type Standard Vanguard
 Genre En ligne, 3 en tête
 Carburant Benzine
 Nombre cyl. 4 Temps 4
 Alésage 85 mm.
 Course 92 mm.
 C.V.-Impôt 10,635
 Cylindrée totale 2'088 cm³
 C.V. frein 68
 Refroidissement Eau
 Empl. du moteur A l'avant

CHASSIS

Nombre d'essieux 2
 Entraînement sur roues arrières
 1. Frein A pied : Hydraulique,
 sur toutes les 4 roues
 2. Frein A main : Mécanique,
 sur roues arrières
 3. Frein —
 Frein de remorque —
 Direction A gauche
 Crochet de remorque —
 Nombre de vit. avant 3
 Vit. en 1^{re} vit. en prise dir. 125 km/h.

CARROSSERIE

Constructeur Standard Coventry
 Genre/Forme Limousine commerciale
 (Station Wagon)
 Nombre de portes 4 + 1 arrière
 Nombre de places ass. Total 4-6
 Avant 2-3 Milleu — Arrière 2-3
 Nombre de places debout —
 Pour motos: Siège arrière
 Sidécar

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE)	kg.	kg.	kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	1'735 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	640 kg.	635 kg.	1'275 kg.*)
Charge utile	kg.	kg.	460 kg.**)
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)			kg.
Pneumatiques: Dimension	5.75 - 16		simples
Capacité de charge (par pneu 480 kg.)	par essieu 960 kg.	960 kg.	

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marque Lucas
 Feux de position 2/ sous les phares
 Feux stop 2/ combinés avec feux rouges
 Indicateurs de direction: syst. liches, électr. 2/
 Avertisseur 1 avert. électr. 2 tons
 (****) Essuie-glace 2/ électriques
 Syst. anti-éblouissant Bilux (commande au pied)
 Feux rouges 2/ combinés avec feux stop
 Eclairage du N° de contr. 1/ au centre
 (****) 1) Emplacement encastres dans cantant de porte central

DIMENSIONS

Voie	avant	1'300	mm.
}	arrière	1'370	mm.
	AV.	AR. 1'750	mm.
Empattement		2'390	mm.
Longueur hors-tout		4'170	mm.
Hauteur (non chargé)		1'670	mm.
Garde au sol		200	mm.
Porte à faux, arrière		—	mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		—	mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		—	mm.
Crochet de braguage ext. gauche		11,05	m.
Diamètre de braguage ext. droite		11,65	m.

Dim. intérieures		1'270	mm.
Longueur du pont de charge		1'060/1'400	mm.
Largeur du pont de charge		800	mm.
Hauteur intérieure		790	mm.
Haut. du pont dep. le sol		770	mm.
Ridelles (hauteur)		—	mm.
Porte à faux du pont de charge		—	mm.

OBSERVATIONS

*) Egalement le genre de cartonnage - Dossier des sièges arrière rabattable de façon à former pont de charge, ainsi que porte arrière.
 **) Peuvent être accordés, soit 4 - 6 pièces assises soit charge utile 460 Kg., chaudière comprise.
 ***) combiné avec lanterne pr. marche arrière
 *****) Interrupteur monté par l'importateur

MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (en nb)
 1) Eclair. du N°. de contrôle: Source lumineuse à déplacer vers l'arrière, de façon à ce que le N°. de contrôle soit lisible de nuit à 20 mètres.
 Paroi de protection: Monter un dispositif de protection derrière le conducteur suivant le genre de marchandises transportées.
 Miroir rétroviseur: Pour transport de marchandises à déplacer à gauche à l'extérieur du vho.
 Porte à faux: Trop grand, lorsque la seule surface de chargement prévue par la pratique est utilisée.
 Zurich, 23 août 1949

La commission d'expertises-types